

«Aide à Domicile - Jean-Marie Vanlerenberghe : « Venons en aide aux personnes fragiles, réformons l'APA »»

12/03/2015

Aide à Domicile - Jean-Marie Vanlerenberghe : « Venons en aide aux personnes fragiles, réformons l'APA »

Lors de la Séance des Questions Cribles Thématiques de ce jour, Jean-Marie Vanlerenberghe a interpellé la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie Laurence Rossignol, **sur le grave problème de financement des aides à domicile des personnes fragiles.**

Le problème de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie s'aggrave de manière continue depuis son origine, la part de l'Etat n'ayant cessé de baisser :

« De 50% à sa création, celle-ci s'est réduite à 28% en 2014. »

Les 350 millions apportés par le Projet de Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement n'y changeront rien :

« Soit le reste à charge des personnes aidées augmente, soit le nombre d'heures d'APA diminue. »

Le Sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe a donc appelé la Secrétaire d'Etat Laurence Rossignol à réformer l'APA, notamment en « fixant un tarif national de référence et en augmentant ses fonds d'intervention. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)